

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 63154 B1**
- (51) Cl. internationale : **A21C 14/00; A21C 15/00; A47J 27/16; A23P 20/20; A21C 9/06**
- (43) Date de publication : **29.12.2023**

-
- (21) N° Dépôt : **63154**
- (22) Date de Dépôt : **09.03.2019**
- (30) Données de Priorité : **08.03.2019 FR 20190002370**
- (71) Demandeur(s) : **Bretinov, Zone De Kerouel 29910 Tregunc (FR)**
- (72) Inventeur(s) : **AUFFRET, Pierre**
- (74) Mandataire : **M. Mehdi SALMOUNI-ZERHOUNI**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP20707678.7

-
- (54) Titre : **RAMOLLISSEUR POUR LA FABRICATION D'ALIMENTS COMPORTANT UNE ENVELOPPE FABRIQUÉE À BASE DE RIZ**
- (57) Abrégé : Ramollisseur (1) comprenant une enceinte pour l'humidification de galettes de riz qui comprend : - un banc d'humidification (4) comportant au moins un moyen support prévu pour le défilement d'un tapis convoyage, ledit banc d'humidification (4) comporte une gouttière (11) qui s'étire axialement suivant un axe longitudinal « XX' » et une unité de distribution de vapeur (14) contenant au moins une buse vapeur (12) dont la bouche d'évacuation (13) B1 débouche dans la lumière de ladite gouttière (11); et - un capot (31) qui s'étire axialement suivant un axe « YY' » parallèle à l'axe « XX' ».

Revendications

Revendication 1. Ramollisseur (1) comprenant une enceinte pour l'humidification de galettes de riz qui comprend :

- un banc d'humidification (4) comportant au moins un moyen support prévu pour le défilement d'un tapis convoyage, ledit banc d'humidification (4) comporte une gouttière (11) qui s'étire axialement suivant un axe longitudinal « XX » et une unité de distribution de vapeur (14) contenant au moins une buse vapeur (12) dont la bouche d'évacuation (13) débouche dans la lumière de ladite gouttière (11); et
- un capot (31) qui s'étire axialement suivant un axe « YY' » parallèle à l'axe « XX' »; et dans lequel

le ramollisseur selon l'invention comporte un tapis de convoyage comportant une nappe textile dont les bordures coopèrent avec le moyen support ; les bouches d'évacuation (13) des buses vapeur (12) étant distantes de 1 à 5 mm de la nappe textile.

Revendication 2. Ramollisseur (1) selon la revendication 1, dans lequel les moyens supports consistent en un ensemble de deux rails (22a) et (22b) qui jouxtent de part et d'autre les bordures de la gouttière (11) en s'étendant sensiblement sur toute sa longueur.

Revendication 3. Ramollisseur (1) selon les revendications 1 à 2, dans lequel l'unité de distribution de vapeur (14) intègre une soupape d'admission (19) de la vapeur d'eau et une canalisation de sortie (15) raccordée, d'une part, à ladite soupape d'admission (19) et, d'autre part, à la susdite ou aux susdites buses vapeur (12).

Revendication 4. Ramollisseur (1) selon la revendication 3, dans lequel les buses vapeur (12) sont montées pivotantes sur la canalisation de sortie (15).

Revendication 5. Ramollisseur (1) selon l'une des revendications 3 à 4, dans lequel la canalisation de sortie (15) de l'unité de distribution de vapeur (14) est positionnée sur le fond de la gouttière (11), et, l'unité de distribution comprend dix à vingt buses vapeur (12) montées sur ladite canalisation de sortie (15) en étant régulièrement espacées.

Revendication 6. Ramollisseur (1) selon l'une des revendications 1 à 5, dans lequel le banc d'humectation (4) comprend un chauffe-eau (13)

positionné le long des parois de la gouttière (11) et raccordé à l'unité de distribution de vapeur d'eau (14).

Revendication 7. Ramollisseur (1) selon l'une des revendications 1 à 6, dans lequel le capot (31) est relevable pour passer d'une position basculée dans laquelle le capot coiffe le susdit banc d'humidification (4), à une position relevée dans laquelle le capot libère l'accès à l'intérieur de la gouttière (11) du banc d'humidification.

Revendication 8. Ramollisseur (1) selon l'une des revendications 1 à 7, dans lequel le ramollisseur comprend un système de pulvérisation d'eau (5) positionné en amont du banc d'humidification (4), ledit système de pulvérisation d'eau (5) comportant: une unité de commande, un détecteur de galette (10) relié à l'unité de commande, et deux buses d'entrée branchées (9a) et (9b) sur l'unité de commande qui sont adaptées pour pulvériser de l'eau de manière séquentielle.